

Procès-verbal des vieux bâtiments et des nouveaux à construire de l'abbaye de Grandmont, dressé par Naurissart le 24 décembre 1732 pour la somme de 311.387 livres 10 sols.

L'an 1732 le premier jour du mois D'août, Nous **Louis-Urbain Aubert**, Chevalier, Marquis de Tourny, Baron de Nully, seigneur de Pressaigny, l'Aquendeix, Thil et autres lieux, Cons^r du Roy en ses conseils, Maître des requêtes ordinaire de son hôtel, Intendant de Justice, Police, et finances de la Généralité de Limoges.

En execution du Conseil d'État du 31 May dernier qui nous commet pour avec tel expert que nous nommerons dresser procès verbal tant de l'Etat de l'Abbaye de Grandmont que des réparations et reconstructions qui y sont à faire et de notre ordonnance du 30 juillet dernier par laquelle nous aurions nommé pour expert le Sr Naurissart, ingénieur du Roi des Ponts et chaussées de cette généralité.

Nous serions transportez en la d^e abbaye de Grandmont distante de la ville de Limoges de quatre lieues avec le dit Sr **Naurissart**, et y étant arrivé, nous nous serions adressé à Mons^r. L'Abbé General de L'ordre de Grandmont à qui nous aurions communiqué notre commission, et aurions en suite parcouru tous les Lieux de la d^e abbaye que nous aurions trouvé dans un grand délabrement, ayant besoin d'être reconstruite pour la plus grande partie, et comme le rapport en détail de ces ouvrages nous auroit paru, ainsi qu'au Sr **Naurissart**, avoir besoin de huit ou dix jours entiers pour dresser avec l'exactitude requise, les autres affaires ne nous permettant pas d'y donner ce tems, et cet objet étant plus de l'art du d^t Sr **Naurissart** que de notre ministere, nous l'aurions chargé de proceder au d^t Rapport suivant les idées que nous aurions prises ensemble en visitant tous les dits lieux. Ce faisant nous nous serions retiré de la d^e Abbaye. Signé **Aubert de Tourny**.

Generalité de Limoges

Rapport de l'état et situation des batimens de L'abbaye

Chef D'ordre de Grandmont.

aujourd'hui 2^e Jour du mois D'août 1732, Nous **Georges Naurissart**, Ingénieur ordinaire du Roy pour les Ponts et chaussées servans dans la generalité de Limoges, en consequence de l'Ordon^{ce} de M^r L'Intendant du jour d'hier, assisté du Sr **Janin** que nous avons pris pour nous aider à lever les plans, profils et elevations des bâtimens de L'abbaye de Grandmont et lieux en dépendans, nous aurions à six heures du matin commencé l'objet de nôtre commission, ainsi qu'il s'en suit :

Nous avons d'abord observé la situation des lieux, celle des bâtimens, Cour et Jardin; Celle des lieux est une haute montagne étroite et courte, au-dessus de laquelle du coté du Nord il y en a une autre qui forme une gorge à l'entrée de laquelle est la d^e abbaye. Ces montagnes sont cotoyées d'autres montagnes entre lesquelles et les premieres sont de profonds valons, et au fond desquels il y a plusieurs étangs, l'un sur l'autre. Le terrain des montagnes est maigre et sec, celui des valons est meilleur. Il y a peu de bois pour un lieu ou le fonds est long. L'abbaye est un village qui y est joint et occupe toute la planure de la montagne.

Les bâtimens de la d^e Abbaye forment un quarré d'environ 35 toises de chaque côté, qui renferme un cloître, dont deux des cotés hors d'oeuvre ont 18 toises.

Page 2

Les autres 26 toises et demi . Les bâtimens qui l'entourent ont différentes largeurs et hauteur. L'Église est au nord du d^t cloître, a de longueur 36 toises, et de largeur 4 toises un pié 6 pouces. L'autel tourne à l'Est. Ses murs ont six piés d'épaisseur, et sa hauteur depuis le rez de chaussée jusqu'au faitage de la couverture est d'onze toises, un pié; le fond de laquelle est circulaire voûté en ogive, bandée sur quatre pilliers qui sont autour du maître autel. Les dites ogives de pierre taille, le reste de la voute de brique, tant la nef que le choeur sont voûtez de même et éclairés par cinq grands vitraux, qui sont dans le cul du four, et autres vitraux des murs des cortiers, et vitraux du Pignon de L'entrée de l'Église.

Du côté de la cour qui est l'entrée de la d^e abbaye, depuis le mur de l'Église jusqu'à l'autre extrémité, ce côté de bâtiment qui regarde L'ouest à dix sept toises et demi. Sa profondeur 42 piés hors d'oeuvre compris la largeur du cloître qui a 13 piés dans oeuvre. les murs 3 piés, et la hauteur de cette façade est de 39 piés. Les autres côtéz ont pareille hauteur, et sont tous partagés sur la hauteur en un rez de chaussée, un étage au-dessus et un étage de grenier, et sur la longueur de cette façade elle se trouve partagée en un escalier de pierre de taille et une prison au-dessous du premier paillier, en passage au cloître, en une salle et chambre de domestiq en une autre salle et boulangerie au bout de laquelle est un petit bâtiment un peu oblique au premier qui se joint à une écurie qui est au fond de la cour lequel a six toises et demi de longueur, 14 piés de Largeur compris Les murs qui ont deux piés d'épaisseur, et sa hauteur est semblable au premier pris au même niveau, occupée par le bas d'un escalier et mauvaise salle; la façade ci devant est divisée par l'escalier de pierre ci devant par l'appartement de M^f L'abbé, composé d'une Bibliothèque, garde robe, chambre, et salle, et au-dela d'une autre chambre, cabinet, et d'une seconde chambre, et à l'extrémité d'un bout de galerie et chambre de religieux, d'un passage au petit escalier du précédent bâtiment, d'une petite bibliothèque, et au derriere et au-dessus du cloître sur la largeur de la façade d'une galerie.

L'aile droite a de longueur depuis le mur de dedans de la façade jusqu'à l'encoignure du mur de la face du bâtiment de derriere 28 toises, 4 piés de largeur, 31 pié hors d'oeuvre, le d^t cloître non compris qui a 12 piés de largeur dans oeuvre. l'étage du rez de chaussée est occupé par une mauvaise salle servant à present pour retirer des futailles; en suite par une petite salle à manger pour les domestiques étrangers par une autre pour les maîtres, par une depense, en suite par le réfectoir, la cuisine et garde manger, au bout desquels saille de l'aliment du mur en dehors un pavillon de 4 toises 3 piés 6 pouces, et du mur en aile, et du mur de la façade de derriere de 2 toises 4 piés; en sorte que ce pavillon a 7 toises 3 piés 6 pouces de longueur, et 5 toises un pié 6 pouces de largeur, le tout hors d'oeuvre. Sa hauteur^{ur} comme ci devant prise en même niveau, il sert par le bas de bucher à la cuisine, et par le haut à une infirmerie, et en derriere des chambres des Religieux, et sur le cloître sont deux galeries séparées par un mur.

La Longueur du bâtiment de derriere le cloître faisant face à celui de la cour est de

26 toises, non compris la partie ci devant la largeur est de 7 toises 3 piés hors d'oeuvre, le cloître 12 piés dans oeuvre, le rez de chaussée est occupé par un sellier, le chapitre, un bucher, d'un escalier au dessus de la premiere rampe d'une chambre;

Page 3

Chambre assés petite servant à mettre des provisions de bouche, et au derriere de cette chambre et de l'escalier d'une prison, et au-dessus d'un passage au jardin, et enfin d'une sacristie.

L'Etage au-dessus est employé du cote du jardin par des chambres de religieux par l'escalier precedent, par le tresor et par une chapelle a dire matines. Le côté du cloître l'est par une grande chambre servant de noviciat, par la chambre du pere maître, par un passage, par un bucher, par une chambre à razer, un chauffoir, deux chambres de domestiques, par l'horloge, et un bout de galerie au bout de la quelle il y a un escalier qui descend au cloître, et entre les chambres des Religieux et le noviciat est une galerie.

Le côté gauche du cloître qui a de largeur comme ci-devant, le rez-de-chaussée ne contient que le dt cloître, et pour le haut trois chambres qui forment l'apotiquaierie, une chambre de valet, et une chambre de maître, un bûcher et un passage, les greniers ne sont point divisez ni occupez.

Le Rez-de-chaussée de l'Eglise, du cloître et du jardin est le même. Il n'y a que le sellier qui est deux piés plus bas. celui de la cour deux piés et demi plus bas que le premier, celui du petit jardin environ 4 piés plus bas que le dit premier, celui de la cour de dix piés plus bas que la cour des écuries, et les écuries environ neuf piés plus bas que la d^e cour.

Le premier etage de la façade donnant du côté de la cour à quinze piés compris le plancher de 3 piés de hauteur. Le cloître sous la clef des voûtes 14 piés neuf pouces du dessus du plancher du premier étage jusqu'au dessus du plancher du grenier à la face du devant onze piés et demi, et dans le reste des bâtiments neuf piés. Tous les faîtages des combles sont de niveau, hors celui de l'escalier de la d^e facade, et de la chapelle au-dessus de la sacristie, qui sont de 4 piés plus hauts.

Les couvertures sont de tuile creuse.

Au niveau du premier rez-de-chaussée à l'extrémité du petit bâtiment qui est à la suite de la façade du côté de la cour est un grenier et au-dessous une écurie a de longueur hors d'oeuvre 20 toises et de largeur 36 piés. Le premier etage est divisé en un grenier à farine, un à blé et un escalier, et au-dessus est un grenier à foin, et l'écurie est au-dessous du premier étage à l'angle de dehors de ce batiment est une tour de 20 piés de diametre qui sert de colombier. L'écurie a douze piés de hauteur, sans voute. Le premier étage douze piés, et le grenier à foin vingt un pié jusqu'au faîtage.

Au bout de la cour opposée à ce dernier est un mur percé d'une porte cochère, et à côté une petite porte l'une et l'autre servant d'entrée à la d^e cour, et à droite suivant l'alignement de ce mur est un bâtiment de 14 toises de longueur et 24 pieds de largeur composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage un grenier au-dessus, et fermé entierement de ce côté-là. La d^e cour qui se trouve fermée vis à vis la face du batiment par un mur de terrasse qui joint le dt bâtiment au nord et le

colombier au midy saillant de six piés plus que le d^t colombier. lequel mur a 42 toises et demi de longueur sur des hauteurs différentes à cause de la pente du chemin qui passe au long et en dehors du dit mur.

La cour a de longueur depuis le petit bâtiment jusqu'au mur du terrasse qui sépare cette cour d'avec celle de l'écurie 32 toises et sa largeur prise au milieu est de

page 4

23 toises et demi à 3 toises du mur de terrasse de la cour des écuries, dans la grande cour il y a un canal qui sert d'abrevoir qui a 15 toises 4 piés de longueur et 14 piés de largeur commençant à 15 piés de la facade du bâtiment, lequel est revetu de mur à pierre sèche, les eaux qui coulent dedans proviennent d'une fontaine qui est au bout sortant du bâtiment.

Pour descendre dans la cour des écuries, au delà du d^t canal, il y a une rampe qui anticipe dans l'une et l'autre cour.

Les Jardins sont divisez en deux parties, et entourent les trois côtés du quarré du bâtiment. celui du côté du Nord commence à un pillier butant, qui est au dela du portail de l'Eglise, qui est dans le mur de quartier. Il n'y a que cette seule entrée pour les séculiers. Le d^t jardin est fermé de ce coté par un mur de cloture de 28 toises de longueur, un autre mur qui retourne d'équaire au premier à 48 toises et demi, au long duquel il y a une terrasse de 15 piés de largeur, et de 4 piés élevée au-dessus du jardin appelée l'angleterre parce qu'on pretend que les Rois d'angleterre y avoient une maison. Au bout de laquelle terrasse il y a un cabinet saillant en dehors de 22 piés en quarré, et à coté un escalier à L'est de 4 piés et demi de marche servant à descendre à un petit jardin au bas du d^t cabinet, et a des reservoirs de poisson qui sont au long du mur du terrasse qui ferme de ce côté là le d^t jardin, qui a de longueur 43 toises et environ 25 piés de hauteur recouvert d'un parapet. le reste du d^t mur est encore en partie en terrasse, et en partie en mur de clôture, et finit en forme circulaire vis-à-vis de l'angle du bâtiment de l'infirmerie, et à 17 toises ou environ, au bout delaquelle partie il y a un moulin au-dessus duquel il y a un étang dont la chaussée sert de chemin, ces parties dépendans de la d^e abbaye.

Le second Jardin est refermé du côté du premier par un petit mur de cloture de trois toises de longueur, et par le pavillon des infirmeries qui saille au-dedans du d^t jardin de tout son corps et par le bâtiment de la droite au long delaquelle il y a une petite terrasse élevée de trois piés au-dessus du niveau du d^t jardin. à l'opposite duquel bâtiment, le d^t jardin est refermé par un mur, partie terrasse et partie clôture, qui le separe d'une ruë du chemin, qui est plus bas que le sol du d^t jardin; et au bout du côté de l'ouest le d^t jardin est fermé par le profil de L'écurie et par le petit bâtiment entre la d^e écurie, et la façade du côté de la cour. Ce jardin a de longueur 39 toises 4 piés de largeur du coté des écuries, 12 toises 4 piés, et à son opposite onze toises trois piés.

Le prehaud renfermé par les côtés du cloître est en parterre de pièces de gazon

entrecoupé d'allées, au milieu duquel il y a un bassin de 25 piés et demi de diametre.

Ayans ainsi toisé toutes les parties generales et particulieres des batimens, cours et jardins de la d^e abbaye, les hauteurs et profils d'iceux non compris dans le verbal ny étans point essentielles nous aurions continué la visite d'iceux pour connoître leur état présent.

Nous serions retournés à l'Eglise accompagné des S^r **Vitecoq**, procureur, **Vacher** souprocureur, et **Janin** et nous serions appliqués à visiter les murs du contour de la d^e Eglise.

Page 5

Nous aurions connu la necessité qu'il y a eu en differens tems d'adosser contre le mur de la gauche en dehors du côté du jardin, et dans les deux angles du portail de gros contreforts ou pilliers butans de onze piés de saillie de differentes épaisseurs depuis neuf piés jusqu'à 18 piés au nombre de neuf montants au-dessus des reins de la voûte. la raison qu'il y a eu d'ajouter a un des pilliers au derriere du sanctuaire, entre le second vitrau et le troisième, un arcbutant qui saille dans le jardin de 26 piés , et qui appuye par sa tête le milieu du d^t pillier, afin d'empêcher qu'il ne pliat. Ce qui fait connoître premierement, la foiblesse des d^t pilliers qui sont au nombre de quatre. La même chose est arrivée au mur de la gauche, à la naissance du plan du cul de four du sanctuaire avant que le pillier buttant y ait été ajouté, malgré laquelle precaution il a continué. le sanctuaire qui est de deux piés et demi plus large que le reste de l'Eglise, est vouté ainsi qu'il a été dit ci-devant, prend sa naissance sur des corblais qui sont autour des murs, et sur les quatre pilliers qui sont autour du maître autel. Les murs qui entourent la d^e Eglise s'étans jettez en dehors, les voutes qui ont suivi ont fait plier considerablement les dits pilliers, ce qui a causé la chute d'une partie de la voute. le reste ne tardera pas à suivre cette premiere partie, ainsi que les d^t pilliers. tous les murs de la d^e Eglise sur leur hauteur sont hors de leur aplomb, penchant en dehors du quart de leur épaisseur, et il y auroit longtems qu'ils seroient tombés sans les pilliers buttans. toute cette Eglise est voûtée en ogive et lunette au droit des vitraux, les d^{es} ogives prenans naissance sur des corblais. les nervures sont de pierre de taille, le reste de brique. les principales causes de la ruine des murs de cette Eglise, et de tout le reste des batimens sont leur vétusté, leur mauvaise construction, qui ne sont que de paremens de pierre de taille, sans liaison dans l'épaisseur des murs, qui ne sont remplis que de pierrailles et moilons, le tout à mortier de terre.

Il y a une trois^e cause particulière de la ruine des murs de l'Eglise, c'est que quelque abbé pour faciliter les réparations de la couverture de cette Eglise, qui est de plomb, s'avisa de faire découvrir les murs, et de les faire couvrir de pierres de taille. Sur les lits supérieurs, il fit creuser un chéneau, pour recevoir les eaux pluviales, et les conduire dans des goutieres de même espèce. Les joints et mortiers n'ayans point étez faits de nature à n'être point pénétrés par les eaux, elle

s'y sont bientôt insinuées et ont coulés dans l'épaisseur des d^t murs, et en ont détremés tous les mortiers, et ont achevé de rompre toutes les liaisons de maniere que pour être convaincu de ce fait, je fis heurter fermement avec un marteau de maçon contre lesdits murs, qui rendirent un son fort casse, marque de leur concavite, et impossible à remédier.

Du Rez-de-chaussée de la d^e Eglise nous serions montez par les escaliers joignans à la d^e Eglise et l'appartement de Mr L'abbé jusques sur la voute d'icelle. Nous aurions trouvé la d^e voute en assés bon état au-dessus de la nef et du choeur, à l'égard de celle du sanctuaire, nous la trouvames fort fracassée et partie tombée, et il nous parut pas possible de soutenir ces voûtes en l'air lorsqu'on abattra ces murs.

Nous visitames en suite la charpenterie du comble qui est composée de vingt un tiran de trente sept piés de longueur chacun, de douz à treize pouces de gros,

Page 6

de quatre coyers et autant de fermes et demi-fermes d'un ancien assemblage, les tirans et coyers au-dessus du sanctuaire, portans sur la voute et ceux au-dessus du choeur, et de la nef seulement sur les murs de milieu en milieu de chaque tirant il y a environ huit piés, et chaque egout dans chaque intervalle de huit chevrons. Nous trouvames de ces bois deux tirans de rompus, et plusieurs souchevrons et autres bois, hors d'état de servir. La couverture qui est de plomb nous parut en bon état.

De la nous serions descendus au cloître dont nous aurions visité les murs et voûtes de dehors donnans sur le preaud, percés de différentes arcades voutés, en tiers point et nervûres ornés de pilliers entourés de petites colonnes rachetans les nervures des arcs tans des voutes que des arcades du d^t cloître, les murs figurans de même que les arcades opposées. Cette décoration differe entre elle. Le côté de l'Eglise chaque arcade est divisée en trois parts de petites colonnes qui portent deux ceintres, le nombre de dix arcades de ce côté est de huit à son opposé neuf, les deux autres sont différens des deux premieres, et différens entr'eux, tant par le nombre des arcades que par leur décoration, la voûte de icelle du fonds étant tombée, a été refaite en berceau, que les murs n'ayans pu soutenir, elle s'est fendüe sur toute sa longueur. Il y a très long tems que ces murs de face qui sont hors de leur aplomb menacent de se renverser, ce qui a obligé de les butter en différens tems par des pilliers, dont les uns saillent de plus de cinq piés, et les autres moins. Leur vétusté et construction menacent d'une ruine prompte et totale, et il est impossible de retablir ce cloître.

De là nous serions entré au rez-de-chaussée du bâtiment, qui fait face à la cour d'entrée, dabord dans le petit escalier joignant l'Eglise, que nous aurions trouvé bon et solidement bâti, en suite dans une espèce de vestibule, salle et chambre de domestiques, autre salle et au-delà un passage des fours et boulangerie dans les murs tant de refend que de face sont bâtis avec mortier de terre en partie

corrompus, ne portans cependant que des mauvais planchers, surtout le mur de face du côté de la cour dont partie est soutenuë avec des étayes de bois, étant en partie surplomb sur toute sa hauteur. L'étage au-dessus ne valant plus que dessous, ainsi que la charpenterie du comble, qui est en partie pourrie et corrompuë et désassemblée. Cette façade n'epeut etre réparée sans être entièrement refaite à neuf.

En suite nous serions entrés dans le bâtiment de la droite, qui donne sur le petit jardin, d'abord dans une salle ou on retire des futailles. ensuite dans deux petites salles, dépense réfectoire, cuisine ou garde-manger où nous aurions connu pareille construction de maçonnerie. le mur de face qui est en surplomb est arc boutté par des arc bouttans qui saillent dans le jardin de 16 piés, partie duquel mur a été rempieté par un talus de 4 piés ne peut se réparer qu'en l'abatant entierement ainsi que le mur du côté du cloître et tout le reste de l'aile.

En suite nous aurions visité le batiment du derrièrè donnant du côté du grand jardin, nous aurions trouvé que les murs du refand vouté du cellier et celle du chapitre

Page 7

pourroit subsister, mais que tout le reste jusqu'à l'escalier devoit être démoli, ainsi que le mur de face du côté du jardin qui est entières^t corrompu et hors de son aplomb, lequel est soutenu depuis longtems par des contreforts, demande a être abattu de haut en bas, ainsi que les chambres au dessus, et le comble et couverture. les prisons au derrièrè de l'escalier et l'escalier même pourroit être conservé ainsi que le passage du jardin, à qui on donnera un autre usage comme il sera dit dans le projet d'un nouveau batiment.

De la nous serions entrés dans le bûcher de la cuisine, au-dessus duquel est l'infirmerie. comme ce bâtiment est nouveau, il n'est pas défectueux, mais comme sa situation sort beaucoup de l'alignement de la façade du bâtiment donnant sur le jardin, il sera démoli et remis dans le d^t alignement.

Après quoy nous aurions traversé le petit jardin et entré dans le petit bâtiment qui est au bout de celui qui fait face à la cour, et qui le joint aux écuries que nous avons reconnu être très peu de chose et mal construit, ruiné en partie par le bas. Il sera démoli et remis dans l'alignement de la face ainsi qu'il sera dit en sa place.

Nous serions ensuite descendu dans les écuries et montés dans les greniers, au-dessus tout, lequel bâtiment nous avons trouvé bon et solide, ainsi que celui de l'autre bout de la cour à côté de l'entrée. Le mur qui ferme la d^e entrée est pareillement en bon état, il n'y a que la porte de menuiserie de l'abbaye qu'il faudra replacer par une nouvelle porte de menuiserie à deux venteaux.

Ensuite nous serions sortis des bâtimens de l'abbaye pour visiter les murs de clôture et murs de terrasse de grand et petit jardin, celui qui sépare la place d'avec le dit grand jardin, restant en cette place seroit réparé, mais comme il doit selon le projet être déplacé. il sera refait à neuf de la même hauteur et épaisseur qu'il a pour le présent, celui de la terrasse appelée L'angleterre sera refait à neuf.

Nous serions entrés dans le cabinet au bout de la d^e terrasse qu'il faudra réparer.

Le plancher avec planches et autres bois, mettre aux fenêtres des contrevents, rétablir la porte et la couverture, enduire en dedans les murs avec mortier de chaux et sable, et en dehors, gobeter les d^t murs avec pareil mortier.

Après quoy nous aurions visité les murs de terrasse du grand jardin donnant sur les réservoirs et étangs. Nous aurions trouvé que le parement s'étoit détaché du reste de son épaisseur sur tout de sa longueur, et trois toises de hauteur, d'environ trois piés d'épaisseur. Continuant notre visite du d^t mur, nous aurions trouvé plusieurs reprises à faire au d^t mur de peu de conséquence.

Ce que dessus fait et examiné nous nous sommes retirés en notre logis en la ville de Limoges, rue croix-neuve, paroisse de St Michel des Lyons, le 12 du mois d'aoust 1734.

signé : Naurissart

2ème partie

Devis de maçonnerie, charpenterie, couverture de plomb et tuile, menuiserie, ferrure, vitrerie, carrelage de pierre de taille et de carreaux de terre cuite, pavé de pierre et autre nature d'ouvrages à faire pour une nouvelle Église et bâtimens de L'abbaye de Grandmont en la place de ceux qui sont ruinés, lesquels seront démolis jusqu'en leur fondation.

page 8

Premièrement.

Ces bâtimens nouveaux seront retablis sur les anciennes fondations, hors l'Eglise à qui il sera donné une autre situation, et des proportions plus convenables. à cet effet au milieu de chaque face du quarré du cloître il y aura quatre bayes de porte; celle du côté de la grande cour servira d'entrée à toute la maison. vis à vis de cette première, dans le bâtiment du fond donnant sur le jardin, une pareille ouverture pour la communication du d^t jardin, pareille ouverture sera faite à l'aile droite et à l'aile gauche. La première pour l'entrée au petit jardin, la dernière pour l'entrée de l'Eglise, suivant la ligne du milieu de ces deux ouvertures. la ligne continuée sera le milieu de la d^e Eglise. elle sera tournée du midy au nord, au lieu que l'ancienne est de L'Est à L'Ouest. par ce changement on trouvera des commodités qu'on ne peut avoir pour la dernière situation pour les lumières, la régularité et la solidité.

La distance intérieure du chevet de cette nouvelle Eglise, qui se terminera en partie circulaire à l'intérieur du mur du cloître, sera de vingt huit piés, et la d^e Eglise aura en dedans oeuvre 24 toises de longueur, qui sera de 12 toises moins que l'ancienne, et de largeur 30 piés, qui est de 4 piés et demi plus que l'ancienne. Sa

hauteur sera égale à celle de l'ancienne. elle aura 50 piés pris au rez de chaussée du choeur à la clef de voûte. Ses murs auront 5 piés d'épaisseur, au derrièr desquels sera fait un corridor ou galerie de six piés de largeur, qui envelopera les côtés du sanctuaire et du choeur, et aboutira de chaque côté à deux chapelles, qui auront chacune douze piés de longueur, séparées l'une de l'autre de dix piés, sailleront du mur extérieur des galeries de 4 piés, lequel aura autant d'épaisseur, vis à vis des d^e chapelles. il sera fait dans les murs de l'Eglise des arcades de douze piés de largeur, et de vingt six piés et demi de hauteur depuis le niveau de la nef jusqu'aux clefs des d^t arcades. Ils seront bandés en plein ceintre. le bout des dernières chapelles sera fermé par un mur de trois piés d'épaisseur. Le mur extérieur sera continué de 19 piés et demi au-delà de l'Epaisseur des d^t 4 piés, et joindra celui du pignon ou portail de la d^e Eglise. Ce dernier qui aura 5 piés, sera percé d'une baie de 7 piés de largeur, et de 16 piés de hauteur, et dans les murs des costiers, il sera fait de pareilles arcades, que celles des chapelles, qui seront renfoncées d'un pié et demi. au milieu desquels sera fait des bayes de porte. celle de l'Ouest pour l'entrée des séculiers dans l'Eglise, et celle de l'Est pour la communication d'un escalier qui sera fait dans la cage renfermée par les deux présens murs. lequel escalier sera pour le service du dessus de l'Eglise. Il sera fait encore dans les murs de la d^e Eglise, de chaque côté du sanctuaire, pareilles arcades que les dernières, et entre le d^t sanctuaire et le choeur, des bayes de porte, comme les deux précédentes, qui auront cinq piés d'ouverture, et onze piés de hauteur, pour les communications de l'intérieur de l'abbaye à l'Eglise. La fondation des d^t murs sera établie sur le solide, et aura trois piés d'empâtement de chaque côté, ce qui sera observé dans toute la fondation des murs, qui seront faits à neuf des bâtiments de cette abbaye; les murs de la d^e Eglise s'élèveront à plomb jusqu'à la hauteur de la naissance

page 9

des voûtes. L'intérieur orné des arcades ci-devant marquées, qui le seront de leurs impostes archindrés que les saillants et des plintes au dessous des piés droits. au dessus desquelles arcades sera fait un entablement composé d'architraves, frises et corniches, et au-dessus d'une plinte sur laquelle la naissance des voûtes s'établira, lesquels seront en plein-ceintre en cul du four au-dessus du sanctuaire, et percés de lunettes au droit des vitraux, qui seront au nombre de trois dans le cul du four, et quatre au-dessus du choeur dans la voûte, qui sera en berceau, ainsi que le restant de la d^e voûte. Les d^t vitraux auront huit piés de largeur, et treize piés de hauteur au droit des clefs, car les d^t vitraux seront ceintrés en platte-bandes bombées ornées par le dedans d'un chambranle. la nef sera éclairée par le vitrau, qui sera fait au dessus de la porte du frontispice, et par ceux des chapelles qui auront les grandeurs qu'il sera dit ci après, et les dehors des d^t murs s'élèveront jusqu'à deux

piés près du dessous de la voûte recouverts d'une corniche de vingt quatre piés de hauteur, et d'autans de saillie. En suite s'élèveront les murs des chapelles et galeries du tour de l'Eglise à plomb qui auront de hauteur vingt sept piés, qui seront couronnés d'une corniche de dix huit piés de hauteur et autant de saillies. Le d^t mur sera percé au droit des chapelles d'un vitrau dont l'appuy sera à seize piés du rez de chaussée. Il aura huit piés de largeur, et neuf piés de hauteur ceintré comme les précédens, et vis à vis les entrées du choeur il sera fait des vitraux dont les appuis seront à sept piés du rez de chaussée. Ils auront 4 piés et demi de largeur, et six piés et demi de hauteur, bandés en anse de panier. ces murs porteront la voûte en berceau du d^t corridor, et celle des chapelles. et l'autre côté des d^e voûtes sera porté par les murs de l'église. toutes lesquelles voûtes ainsi que les précédentes seront de briques. les arêtés des lunettes, et celles des voûtes d'arrêtes des chapelles seront de pierre de taille. Celle de l'Eglise aura d'épaisseur à la clef d'un pié et les autres huit pouces. Les reins seront élevés aux deux tiers de la hauteur de la voûte de l'Eglise, et les dernières seront remplis entièrement de maçonnerie.

Ces murs seront continués au-delà des chapelles, qui saillens de quatre piés du mur de celui du corridor, dont ils suivront les alignemens, et joindront celui du portail, et auront vingt neuf piés de longueur hors d'oeuvre, s'élèveront à la hauteur des murs de l'Eglise et seront couronnés de la même corniche, et à la hauteur de celle des chapelles régnera une plinte de pareille hauteur.

Pour arcbuter la voûte de l'Eglise, il sera fait de chaque côté six arcbutans. ils seront établis sur les murs et voûtes du corridor, poseront sur des socles. le haut des d^t arcbutans se terminera à la pente des égouts de la couverture, et sailleront par le bas autant que les murs du corridor et chapelles; et par le haut d'un pié, et seront couronnés de la corniche du tour de l'Eglise. Leur profil et figures seront conformes au dessein qui en sera donné.

Le mur du pignon ou du portail sera élevé à plomb de cinq piés d'épaisseur. Il sera orné de deux pilastres, et autres ornemens, suivant le dessein qui en sera fait. Au-dessus de la baye de la porte, il sera fait un vitrau de sept piés de largeur,

page 10

et de 15 piés de hauteur, fermé par le haut en plein ceintre, et de chaque côté au droit de passage de cortier, et de l'escalier, les murs seront élevés à la hauteur de la corniche du tour de l'Eglise couronnés. de même au-dessus de laquelle il y aura une balustrade de pierre de 4 piés de haut, et qui fermera à deux tours du côté du frontispice, lesquelles seront couvertes de plomb.

La couverture de l'Eglise sera composée de douze fermes, distant du milieu de neuf piés, de trois demi-fermes, chaque ferme le sera d'un tirant de trente cinq piés de longueur de 13 à 15 pouces de gros, de deux jambes de force de chacune douze piés de 10 à 12 pouces réduit, d'un entrait de 15 piés de 12 à 14 pouces, de deux

Liens de 9 piés de 8 à 10 pouces, d'un poinçon de 6 piés de 10 pouces de gros, de deux arbalétriers de 9 piés chacun de 10 à 12 pouces, deux liens de poinçon de 4 piés de 7 à 9 pouces. Les demi-fermes des coyers et autres bois semblables aux fermes, et au-dessus desquels sera posé un faitage de 126 piés de longueur, de 10 pouces de gros, et à chaque égout deux rangs de pânes posés sur des chantignoles, sur lesquelles pânes et faitage seront rangés; les chevrons de 4 pouces de gros à distance l'un de l'autre d'un pié de milieu; les piés posés sur une sablière rangée sur les murs. au bout de chaque chevron sera fait un alongement de coyaux. sur cette charpente sera fait un couchis de planches, sur lesquelles la couverture de plomb sera posée à l'ordinaire. Le d^t plomb provenant de l'ancienne Eglise.

Les bas-côtés ou corridors et chapelles autour de la d^e église seront recouverts de pierre de taille posées sur les voûtes à mortier de ciment, se recouvrant l'une l'autre de 3 piés de largeur, et autant de hauteur. Les joints qui seront tous de même alignement, seront recouverts de platte bandes de 15 piés de largeur et 8 pouces d'épaisseur, et toutes les dites pierres seront de longueur égales. et pour le passage de cette couverture les voûtes auront été maçonnées par le dessus en pente, telle que l'on souhaittera donner à la d^e couverture.

A la tête de la d^e Eglise rentrant de 3 piés de mur du corridor joignant le mur du cloître dans toute la longueur restante des d^t murs, il sera fait deux pavillons, dont l'un servira par le bas de sacristie, et l'autre de chapelle dans laquelle seront retirés les reliques, qui sont en asses grand nombre dans cette abbaye. Le dessus de l'un servira de chapelle pour les mâtines, et l'autre de Bibliothèque. Les murs auront quatre piés d'épaisseur, et chaque pavillon aura 30 piés de longueur et 17 piés de Largeur, le tout dans oeuvre. Leur hauteur du rez de chaussée au-dessus de la voûte du premier étage sera de 15 piés et demi, et ces voutes qui seront en berceau seront aussi surbaissées et faites avec briques et chacune des d^{es} parties au rez-de-chaussée sera éclairée de deux vitraux de 4 piés et demi de largeur, dont les appuis seront à 6 piés du rez de chaussée, et auront de hauteur environ six piés et demi bande par le haut en anse de panier, comme toutes les autres croisées de cet étage. celles qui seront dans la face de chaque pavillon seront vis à vis d'une des arcades du cloître. le mur duquel entre le d^t pavillon et le d^t cloître de 4 piés

Page 11

d'épaisseur, sera percé d'une semblable arcade, celle qui sera faite aux flancs des d^t pavillons sera au milieu d'iceux, et il sera fait proche l'angle du côté du chevet de l'Eglise une baye de porte de 4 piés et demi de largeur et 9 piés de hauteur pour la communication des d^t Lieux. L'étage d'en-haut sera au niveau des galeries au-dessus du cloître sera de même hauteur, et les ouvertures se feront au-dessus de celles d'en bas et auront 4 piés de Largeur et 7 piés et demy de hauteur, et leurs entrées se feront du côté de la galerie. Le plancher de cet étage ainsi que les couvertures seront faits comme les autres planchers et couvertures ci-après.

Dans l'espace qui se trouvera entre l'intérieur des d^t pavillons qui sont à distance l'un de l'autre de 44 piés et 19 pouces, qu'il y aura depuis le derrière du mur du chevet de l'Eglise à celui du cloître, dans cet espace il sera fait un escalier double à deux rampes chacun de 5 piés de longueur de marche; lesquels porteront sur des voûtes et massifs de maçonnerie et rampes de pierre de taille ainsi que les d^t marches à l'extrémité des deux rampes de chaque escalier. entre icelles sera élevé deux pilliers de pierre de 4 piés en quarré contre lesquels appuyera la voûte du grand pallier sortant de la galerie qui sera ouverte vis à vis de la croisée du mur de face de la galerie; et au même étage il sera percé le même mur de deux croisées qui seront vis-à-vis de celles du mur de face. ces croisées serviront ci-devant à éclairer l'escalier, et à cet effet il n'aura qu'un bareau de fer pour appuy. Les d^t pilliers seront continuez d'être élevés jusqu'au dessus des planchers du dit escalier lequel sera comme les autres de charpenterie. Sur lesquels pilliers il sera formé des voûtes qui s'élèveront à la hauteur du faitage de la couverture, et formeront un quarré sur lequel sera élevé un petit clocher de charpenterie, revêtu de plomb conforme au dessein qui en sera donné. la couverture de cet escalier sera faite de la continuité de celle des deux pavillons qui sont à ses côtez, et de celle du dessus du cloître. ce qui ne sera pas couvert de ces parties et du clocher étant fort plat le sera avec plomb, afin de ne point empêcher le jour du vitrau du derrière du sanctuaire. Au rez-de-chaussée du cloître au mur entre le d^t cloître et le d^t escalier sera couverture de la croisée, qui servira d'entrée au d^t escalier et à l'Eglise, par le moyen de la galerie qui règne autour; à l'extrémité desquelles dans la partie circulaire joignant l'escalier au droit de l'enfoncement des murs de la d^t galerie, il sera fait une croisée de chaque côté semblable à celle des pavillons, lesquels achèveront d'éclairer le d^t escalier et partie de la galerie qui aura une pareille croisée devant le passage ou entrée du choeur. Toute l'Eglise et le reste du rez de chaussée seront pavez de carreaux de terre cuite.

Batimens du cloître et ceux qui y sont joints

Les quatre façades du cloître dans les murs auront 3 piés sur la fondation, qui aura de chaque côté 3 piés d'empatement, et au niveau du premier étage trois piés d'épaisseur au-dessus des fondations, auront les mêmes longueurs et hauteurs que les anciens, seront tous de pierre de taille ainsi que tous les autres murs de face,

ceux de refend seront de moilon avec pierre de taille pour le revêtement des ouvertures, dossier et socles. Chaque côté sera percé de 7 arcades. celle au derrière de la façade du côté de la cour et son opposée auront 10 piés d'ouverture, les jambages cinq piés 3 pouces. les arcades des deux autres côtés auront d'ouverture 9 piés 6 pouces, et les jambages 4 piés 8 pouces. Les dits jambages 9 piés 3 pouces de hauteur et les arcades au-dessus auront leur sommet de même

hauteur. Les plus larges seront en plein ceintre, les autres surmontées, les d^e arcades hors de celle du milieu seront fermées par un petit mur d'appuy au derrière des d^t murs de face à 12 piés de distance du dedans du mur. seront élevés des murs de refend de moilon vis à vis les jambages des arcades dans le d^t mur, qui aura 3 piés d'épaisseur. Il sera fait des dosserets, socles et arcades de pierre de taille, saillans des murs de 6 piés, sur lesquels dosserets seront bandés les arcs doubleau du cloître, et arrêtes des voûtes de pierre de taille. le reste des d^t voûtes sera fait avec briques. Les d^t voûtes aux clefs auront 8 piés d'épaisseur et l'étage sera de 15 piés 6 pouces de hauteur.

Les bâtimens qui sont des trois côtés du cloître seront de différente largeur, leur fondation comme les précédentes faites de libages provenans des démolitions, et auront d'empatement de chaque côté 3 p^e plus que les murs qui seront au-dessus. Chaque mur de face aura 4 piés d'épaisseur pris au-dessus de la fondation du niveau du cloître, les murs au-dessus à proportion et au niveau du premier étage 3 piés 8 pouces. La façade du côté de la cour d'entrée sera ornée d'un avant-cors d'un pié de saillie, et contiendra la porte d'entrée et une croisée de chaque côté, et aura 8 toises un pié de face. La porte aura 7 piés d'ouverture et 13 piés de hauteur, qui sera celle des croisées de toute la d^e façade, qui auront 4 piés et demi de largeur avec un appuy de deux piés et demi . La d^e porte sera ceintrée, et les croisées en ceintre surbaissé. Les deux encoignures qui formeront des pilastres de 4 piés seront à lit refendu comme la cour, et de deux piés et demi plus basses que le cloître, vis-à-vis de la porte. Il sera fait un perron de 12 piés de longueur et 4 piés de largeur, hors du mur autour duquel il sera fait cinq marches quarrées de 13 p^{ce} de giron , portant l'une sur l'autre de 12 p^{ce}. Le tout portant sur un corps de maçonnerie établi sur le solide, à la hauteur du d^t perron sera faite la première plinte, et au-dessus une seconde de 15 piés de hauteur pour conserver la cimétrie de cette façade. la porte d'entrée ne pouvant être dans son milieu, il sera fait une pareille distance, qu'est le d^t milieu, au mur de l'Eglise de l'autre côté du d^t milieu, un arrière cors dans cette façade de six pouces de soustraite de 4 p^e de largeur refendu comme le précédent. les deux espaces formés par la saillie du milieu et par ces deux retraites seront ouverts de trois croisées chacun le d^t espace seront de 8 piés 3 pouces de longueur dans le restant de la façade à droite de l'arrière-cors jusqu'à la jonction du mur de face de l'aile droite, qui fera une longueur de 4 toises 4 piés, dans laquelle il y aura deux croisées, et prolongeant cet alignement jusqu'au mur de l'écurie, qui aura 6 toises 4 piés, dans laquelle sera faite une porte, une croisée, et une fausse croisée. au-dessus de cet étage, sera fait même nombre d'ouvertures de croisée qui auront 4 piés de largeur, 8 piés et demi de hauteur. Les appuis à 2 piés et demi du plancher d'en bas. le mur dans lequel elles seront percées de 2 piés et demi d'épaisseur, ce qui sera observé à tous les murs de face, celuy-ci du côté

de la cour des plintes ci-devant d'une qui marquera la hauteur du plancher du premier étage, orné dans l'étendue du pavillon, et de deux parties qui le joignent

d'une face d'un quart de rond au-dessous et d'un filet, et au-dessus d'un entablement composé d'un architrave, frise et corniche, et le pavillon sera surmonté d'un fronton. Les croisées seront ornées d'un chambranle uni. Le restant de la façade aura pour ornement la d^e corniche, ci-devant la plinte de la d^e façade de la même hauteur que la précédente, mais sans moulure et les croisées n'auront point de chambranle, ce qui sera observé sur toutes les façades, et le mur de ce premier étage aura 15 piés de hauteur, les autres murs de face 12 piés.

Le logement de cette façade qui a de largeur les murs compris, 28 piés, est composé à la gauche du pavillon, d'un appartement de trois pièces anchambrés avec sa cheminée, chambre, cabinet et une garde-robe au derrière, chacune de deux pièces avec chambre, le tout en enfilade.

Au delà de l'antichambre dans une partie du pavillon sera un grand escalier carré à trois rampes de pierre, et le passage sera sous le dernier paillier au cloître, lequel sera voûté, et partie du d^t escalier qui contiendra l'étage du rez de chaussée, et le premier étage, ensuite une grande salle qui contiendra trois croisées une du pavillon, et les deux premières de la partie retirée. La cheminée sera dans le mur de refend du fond, au-dessus delaquelle il y aura trois chambres à coucher, et une garderobe au derrière de celle du milieu, séparée par des cloisons de torchis. Les deux autres d'a côté avec cheminée. en suite de la d^e salle sera une salle à manger qui contiendra deux croisées avec sa cheminée dans le mur de refend. Après autre endroit contenant une croisée qui servira à mettre le buffet séparées, l'une de l'autre, par des murs de refend. Le haut formera trois chambres, deux à cheminée, et une au milieu une garderobe derrière. cette dernière ainsi que la garderobe séparée par des cloisons de torchis. Ensuite est un escalier de bois ou de pierre qui monte du rez de chaussée au grenier éclairé par la porte du rez-de-chaussée, et par la croisée au-dessus. au derrière duquel escalier est un passage de la cuisine au réfectoir. La largeur de cet escalier commence l'alignement fait au quarré jusqu'à l'écurie.

En suite une grande cuisine qui contient deux croisées, et la fausse, et qui aboutit à l'écurie, dont la largeur contient toute celle de la longueur de la façade precedente et du cloître au derrière compris le mur de refend éclairé du côté du petit jardin des deux croisées. En suite de laquelle cuisine du côté du petit jardin il y a un passage qui conduit à un escalier de pierre pour descendre au-dessous de la d^e cuisine à des poulaliers et bûchers au-dessous d'icelle. en suite le d^t passage conduit à un gardemanger et chambre de cuisinier, dont les jours donnens du côté du chemin et du petit jardin.. au devant de la chambre est une autre chambre donnant au-dessus de l'écurie dont la porte est de ce côté éclairée du côté du chemin destinée à des domestiques. au-dessus des premières parties sera l'appartement de M L'abbé, composé d'une antichambre dont l'entrée est du côté du petit escalier, une garderobe au derrière. La d^e antichambre contenant une croisée, une chambre en suite contenant deux croisées, en suite un grand cabinet faisant le reste de la longueur de la façade

éclairé du côté du chemin au derrière duquel est une seconde garde-robe. Ces trois pièces avec cheminée, au-derrrière de toutes ses parties sur le cloître et alignement est une galerie éclairée par les croisées du cloître et de celles qui donnent sur le petit jardin.

L'étage du rez de chaussée sera voûté ainsi qu'il a été dit du cloître hors le petit appartement à gauche de l'escalier; celui d'en haut sera recouvert d'un plancher dont les portes serviront de tiran au comble, qui sera fait ainsi qu'il sera dit en sa place, qui sera percé de 4 lucarnes de pierre de taille du côté de la façade, de deux côtés du cloître et une du côté du petit jardin, toutes de pierre de taille. Elles seront posées aux endroits marqués au dessein. Les cheminées qui seront faites de brique passeront le faîtage de la couverture de 2 ou 3 piés. Les portes faites, dans l'enfilade de haute et basse, auront 4 piés de largeur et 8 piés et demi de hauteur, les autres dans d'autres situations n'auront que 3 piés de largeur et 7 piés de hauteur. Les murs de refend auront 2 piés d'épaisseur, les cloisons qui seront de poteaux de 6 pouces, l'un et l'autre posé sur des fondations de 3 p d'emplacement de chaque côté, et il sera de même de toutes les fondations, les murs au-dessus de l'étage de chaussée auront vingt pouces d'épaisseur, le tout de moilon comme il a été dit ci-devant. Les cheminées de brique dont la fermeture sera de deux piés au-dessus des faîtages.

L'aile droite divisée par le réfectoir, qui contiendra cinq croisées, et aboutira au mur de passage du milieu du cloître dans lequel il y aura un escalier à deux rampes de pierre de taille jusqu'au premier étage, continuant jusqu'au grenier de bois, continuant la même façade, une salle de trois croisées et deux autres. chacune de deux croisées séparé l'une et l'autre du mur de refend. Les croisées de cet étage de 4 piés de largeur pareille hauteur que les précédentes. Les appuis à 5 piés de rez de chaussée. le dessus sera occupé de chambres de Religieux de deux corridors, l'un sur le cloître et l'autre sur la d^e aile droite qui aura de largeur 30 piés. le cloître dans oeuvre 12 piés, leur hauteur sera à l'étage de rez de chaussée de 15 piés 6 pouces, et à l'étage au-dessus de 12 piés orné par les murs de face comme il a été dit ci devant. les croisées d'en-haut du côté du jardin auront 3 piés de largeur et 7 piés de hauteur. celle du côté du cloître 3 piés 9 pouces et 7 piés et demi de hauteur.

Le corps de logis de derrière donnant sur le grand jardin au derrière du cloître aura 45 piés de largeur hors d'oeuvre. Le cloître douze piés dans oeuvre sera divisé du côté de la droite par un corridor allant de ce côté à une boulangerie, ensuite par une chambre destinée pour des boulangers, éclairée d'une croisée du côté du jardin. Ensuite d'un sellier après du chapitre éclairé de deux croisées de même côté que ce devant du passage au jardin, d'une salle pour serrer des choses utiles audit jardin, d'un ancien escalier, prisons au derrière, passage aux d^e prisons et ancienne sacristie, tous séparés de murs de refend. la partie rallongée de la droite ferme le petit jardin à l'Est, dans l'alignement de la d^e façade sera la continuation du d^t corridor qui conduit à la boulangerie. à côté duquel corridor sera un magasin à farine, cette dernière pièce éclairée du côté du jardin par deux croisées, la boulangerie par une,

et autant du côté du petit jardin, et une troisième du côté du chemin. le corridor par deux croisées du côté du petit jardin, tout ce bâtiment voûté au niveau des autres ci-devant, et le dessein duquel sera occupé du côté du grand jardin par des chambres des religieux, escaliers anciens, bout de corridor, apoticaiererie, infirmerie, et latrines du côté du petit jardin, latrines, chambres de Religieux, partie de galerie qui séparera les deux rangs de chambre, et continuera à gauche et séparera les chambres des religieux donnans sur le jardin d'avec la chambre du Noviciat, chambre du Père maître, et autre chambre au-dessus du cloître dans toutes lesquelles parties il n'y aura que sept murs de refend dans lesquels il y aura des cheminées, scavoir dans l'antichambre de Mr le Prieur, dans l'apoticaiererie, et infirmerie, dans la chambre du noviciat et dans celle qui sert au chauffoir des relig^x le reste ne sera que des cloisons, dans l'étage d'en haut pour le rez de chaussée ce sera de gros murs. afin d'être capables de soutenir les voûtes qui seront faites à cet étage, tout le reste sera fait comme ci-devant.

La partie au-dessus du cloître joignant l'ancienne Eglise ne sera occupée que d'une galerie. le reste comme ci-devant recouvert de planchers et couvertures comme il sera ci-après expliqué.

La charpente de la couverture de la façade du côté de la cour et celle du derrière du côté du jardin seront composées chacune de 18 fermes, celle des deux côtés de dix fermes, non compris les murs de refend portans cheminées qui monteront jusqu'au faitage des combles distantes l'une de l'autre de milieu en milieu de dix piés composés chacune d'un tiran, de deux jambes de forces, d'un entrait d'un poinçon, de deux arbalétriers, liens et jambettes, plus douze arêtiars, et huit noües, six demi-fermes de croupe composées comme les fermes. quatre cours de faitage, treize cours de pânes et un cours de sablières, de chevrons épars, de pié en pié, de milieu en milieu rallongés de leurs coyaux. Les d^e combles lattés et couverts de tuile plate ausquels sera laissé le passage de vingt lucarnes de pierre de taille, les planchers recouverts de soliveaux tant pleins que vuides, sur lesquels sera posé deux couches de planchers à l'étage du grenier se recouvrant l'un et l'autre. L'appartement de M l'abbé parqueté, les galeries carrelées de carreaux de pierre, le reste de carreaux de terre cuite.

Il sera fait aux quatre entrées du cloître une porte à deux ventaux d'assemblage à raser en dedans et à panneaux; au dehors qui appuieront par le haut à une imposte de menuiserie au dessus de laquelle sera un châssis à verre. Les deux portes d'entrée de l'Eglise seront aussi à deux ventaux et à panneaux au dehors, appuyés comme les précédens, le haut fermé par un dormant.

Celle du choeur à la sacristie et son opposée seront pareille^t à deux ventaux quarrés par le haut à panneaux du côté du choeur, et a rasés au derrière, celle de l'escalier du derrière de l'Eglise, et appartement d'en-haut seront pareillement à deux ventaux, lesquels auront quatre piés d'ouverture à double panneau. Celles des appartemens d'en bas, sacristie et autres endroits seront seulement emboîtées hautes et basses, celles des chambres des Religieux et domestiques proviendront

des anciennes qui auront été ôtées des démolitions, la porte cochère d'entrée à L'abbaye sera faite à neuf semblable à l'ancienne, et ferré de l'ancienne ferrure.

Les châssis du corps de Logis de devant les deux étages seront de petit bois, et se fermeront dans un châssis donnant contre une traverse assemblée en donnant aux deux tiers de sa hauteur les châssis de bas se recouvrent de toute leur hauteur. ceux d'en haut seront immobiles, et comme ces croisées sont exposées au vent de pluie, elles seront fermées au-dessus des châssis des contrevents à 2 vantaux, qui se recouvriront et seront peints dehors et dedans ainsi que les dehors des châssis de deux couches d'ocre à huile, tous les autres châssis seront en panneaux de petit verre en plomb, aux lucarnes il sera fait des volets lesquels seront peints comme ci-devant.

Les embrasures des portes et croisées de l'étage d'en haut de la façade du côté de la cour seront revêtues de menuiserie en panneau autour desquelles portes et croisées sera fait des chambranles. les cheminées seront pareillement revêtues de menuiserie et le dessus des portes, il sera fait aussi dans le d^t appartement un lambris d'appuy montant à la hauteur des appuis des croisées, pareille menuiserie sera faite à l'appartement d'en bas à la gauche du grand escalier.

Les stales de l'ancienne Eglise seront reposées dans la nouvelle ainsi que les petites chapelles au derrière des d^e stales, et il en sera fait à neuf quatre petits retables d'autel pour les petites chapelles. les anciennes armoires de la sacristie et celles des reliques seront posées chacune en leur place de même que les bans, tablettes et lambris du réfectoir.

Tous les vitraux seront composés du montant et traverse de fer bien joints tirés recouverts d'autres montans et traverses sensés l'une contre l'autre, avec vis et écrous pour retenir les panneaux de vitre en plomb et vergettes de fer. Il sera fait aux deux escaliers des rampes de fer suivant les desseins qui en seront donnés et aux petits escaliers et il en sera fait avec montant et appuis de fer. Il sera fait aussi aux quatre petites chapelles des balustrades de fer de même que au sanctuaire dont les desseins seront donnés.

Toutes les portes à panneau seront fermées avec fiches, et vases, serrures, et gâches enclouonnées et verrouils à platine de fer poli. Les portes simples avec peinture (peinture?) et gonts, serrures, gâches, et verrouils pour celles qui seront à deux vantaux. Les croisées avec fiches et espagnolette, les contrevents. Chaque vantau avec trois peintures ?, et gonds, espagnolettes et tourniquets.

Tous les anciens panneaux de vitre seront remis en oeuvre après avoir été rétablis, et les châssis à petit bois seront garnis de carreaux de verre neuf. Les murs d'enclos du jardin du côté de la place qui est vis-à-vis de l'entrée de l'abbaye seront démolis et rapportés à l'alignement de la façade du côté de la cour et seront réduits en ligne directe jusqu'à l'angle de la dernière chapelle de la nouvelle Eglise

où il sera en retour à angle droit qui joindra le dit angle. Il aura deux piés d'épaisseur et dix piés de hauteur au dehors de la fondation.

Page 17

L'ancienne baye de la d^e porte sera rapportée au nouveau mur.

Le mur de clôture dudit jardin du côté du Nord au long duquel il y aura une terrasse appelée "*l'angleterre*" sera aussi démoli et rebâti de la hauteur et épaisseur du premier, et retournera d'équerre joindre l'encoignure gauche de l'entrée de l'Eglise, et afin d'avoir une place devant le portail de la d^e Eglise, le reste dudit mur sera démoli entièrement ainsi que celui de la terrasse, et le terrain en sera déblayé jusqu'au niveau d'un pié et demi au-dessous du pavé de l'Eglise, afin qu'on y monte au moins de trois marches. Mais comme il y a un chemin au derrière dudit mur, les terres en seront déblayées de 15 piés de Largeur, et mises en pente uniforme afin d'y monter facilement.

Le cabinet au bout de "*l'angleterre*" sera rétabli, la couverture, le plancher, la porte, les châssis, vitres et contrevents avec les anciens matériaux provenans des démolitions. les reprises ou murs de terrasse seront faites avec les mêmes démolitions et mortier de chaux et sable. Les murs d'enclos avec mortier de terre sera aussi reculé le mur qui se trouvera entre les deux pavillons qui renferme le petit jardin du côté du midy, lequel sera élevé de six piés au dessus du rez du dit jardin, qu'il est d'autant du chemin au long d'iceluy, et il sera remblayé le vuide resté dans le d^t jardin par le reculement du dit mur.

Le mur de terrasse d'entre la grande cour et celle de l'écurie sera aussi refait à neuf ainsi que celui de la rampe, et ceux du petit canal qui seront à mortier de chaux et ciment pavé de même. Les parapets du mur de la grandeur recouverts de tablettes de pierre de taille ainsi que ceux du contour du canal provenans des mêmes démolitions.

Autour des dits bâtimens sera fait un revers de pavé de pierre brute sur une forme de sable. Premièrement dans la grande cour au long de la façade, un de 12 piés de largeur, et le long du reste des bâtimens de 4 piés de largeur autour des murs du cloître, le dit pavé sera fait avec pierre de taille et mortier de chaux et ciment. La cour des écuries entièrement pavée ainsi que la rampe, le dessous de la porte d'entrée et au long du mur du petit bâtiment à droit en entrant, la place vis-à-vis l'Eglise le sera entièrement, et un revers autour des murs.

Tous les ouvrages ci-devant spécifiés seront faits conformément aux plans, profils et élévations qui en seront données, seront de bonne construction et suivant l'art d'un chacun.

Toisé et estimation des dits ouvrages

Premièrement

1 - 257 toises cubes de libages pour les fondations provenans des démolitions comprises dans l'estimation ainsi que la fouille de terre à 32 # la toise cube.....	8224 #
2 - 592 toises cubes de maçonnerie de pierre de taille fournie à neuf à 100 # la toise.....	65120 #

73344 #

Page 18

suite de l'estimation des ouvrages montans ci dernier 73344 #

3 - 416 toises de maçonnerie de pierre de taille provenans des démolitions toute posée à 15 # la toise.....	31200 #
4 - 855 toises quarrées de carreaux de pierre neuve posés sur une aire de pierraille à 20 # la toise quarrée.....	17100 #
5 - 223 toises quarrées de carreaux de pierre de taille provenans des démolitions à 11 # la toise.....	2453 #
6 - 460 toises cubes de maçonnerie de moilon provenans des démolitions à 37 # la toise.....	17020 #
7 - 675 toises quarrées de maçonnerie réduites à une brique et demi d'épaisseur neuves à 20 # la toise.....	13500 #
8 - 121 toises quarrées de maçonnerie de brique des démolitions de l'ancienne Eglise à 12 #.....	1452 #
9 - 155 toises quarrées de languettes de cheminées, potagers, foyers, passage de latrines d'une brique d'épaisseur à 10 # 8 s	1612 #
10 - 15550 solives de bois neuf à 4 # la solive.....	62200 #
11 - Pour mettre les vieux bois en oeuvre.....	500 #
12 - 1840 toises quarrées de planches pour les planchers des couvertures de l'Eglise à 7 # 5 sols la toise.....	13340 #
13 - 10 milliers de gros fer à 300 # le millier.....	3000 #
14 - 1336 toises quarrées de couverture de tuile à 7 # la toise	9352 #
15 - 283 toises quarrées de carreaux de terre cuite posés à mortier de chaux et sable à 13 # 10 S la toise.....	3846 # 10 s
16 - 240 toises quarrées de cloisons de torchis à bois apparent à 2 #.....	480 #
17 - Pour les enduits de toutes les voûtes de brique et murs des cloisons.....	1200 #
18 - Pour menuiserie de portes, croisées, lambris de cheminées, lambris à hauteur d'appuys et autres.....	19000 #
19 - Pour rétablissement de l'ancienne menuiserie estimé à...	1000 #
20 - Pour les ferrures de portes, croisées, rampes, balustrades, et portes de fer, ensemble estimés à.....	12000 #
21 - Pour 9 milliers pesant de fer pour les vitraux à 10 s....	4500 #
22 - Pour les vitrages à neuf estimés.....	2540 #
23 - Pour le rétablissement et repositionnement des anciennes vitres	500 #

24 - Pour six milliers de plomb neuf, ou pour le rétablissement du vieux plomb.....	5000 #
25 - Pour 310 toises quarrées de murs de clôture à 40 sols.....	620 #
26 - Pour 106 toises cubes de terrasse à moitié de chaux et sable et ciment à 34 # la toise.....	3604 #

300.

Page 19

Suite de l'estimation des ouvrages montans ci devant 300363#10

27 - Pour réparation du cabinet au bout de l'angleterre.....	300 #
28 - Pour 600 toises quarrées de pavé de blocages autour des bâtimens, cour d'écurie et canal, évalués à.....	750 #
29 - Pour le maître-autel qui sera de marbre et autres ornem ^t , au sujet du dit autel.....	10000 #

=====

311.

Fait à Limoges le 24^e X^{bre} 1732. signé **Naurissart**.

A été taxé par nous au Sr **Naurissart** le dit jour 24 décembre 1732 sur requête qu'il nous a présentée, et qui est restée en notre greffe la somme de trois cent livres, tant pour les honoraires de la visite des dits bâtimens, que pour ceux des plans, profils, et estimation y exprimés. Signé - **AUBERT de TOURNY**

Pour expédition dont les originaux sont dans notre greffe. Signé : **AUBERT de TOURNY**.

Remarques qu'on a faites sur L'estimation des ouvrages.

Le sieur Naurissart a fait sept erreurs dans sa supputation :

L'article 5 ^e ne se monte que 2453 #, il mets 2455 #	- 2 #
L'article 6 ^e se monte 17020 #, il le met 17100 #	- 80 #
L'article 8 ^e se monte 1452 #, il le met 1454 #	- 2 #
L'article 9 ^e se monte 1612 #, il le met 1652 #	- 40 #
L'article 15 ^e que j'ay couché comme luy sans l'examiner se monte 3820 # 10 s, et il le met pour 3846 # 10 s	- 26 #

	- 150 #
	=====

L'article 21^e se monte 4500 #, et il ne met que 3500 # +1100 #

L'article 26^e se monte 3604 #, et il ne met que 350 #

- 150 #

950 #

=====

Comme l'ingénieur a fait sept erreurs dans la supputaon de son compte, il est a présumer qu'il en aura fait dans la supputation des toises cubes et quarrées.